



**Les Communes  
du  
Val d'Anniviers**



[www.anniviers.org](http://www.anniviers.org)

# Commission travaux publics

## ⑤

Procès-verbal de la séance du 28.03.07 à 17h30 au bureau communal de Grimentz

**Présents :** Tarcise Genoud, Grimentz  
Georges Vianin, Ayer  
René Epiney, Chandolin  
Martine Antonier, Secrétaire

Eloi Abbé, St-Jean  
Patrick Salamin, St-Luc  
Olivier Florey, Vissoie

### 1) Rappel des commissions

①	politique	Simon Crettaz
②	administration	Dominique Rion
③	sécurité	Jean-Pierre Salamin
④	formation, santé, social	Marie-Françoise Melly Crettaz
⑤	trafic, travaux publics	Tarcise Genoud
⑥	environnement	Georges Vianin
⑦	aménagement du territoire	Gaby Solioz
⑧	construction	Jean-Albert Melly
⑨	économie publique	Georges-Alain Zuber
⑩	agriculture	Gérard Genoud
①①	énergie	Simon Crettaz
①②	financière	René Massy
①③	bourgeoisie	Jacques Vouardoux

### 2) Accueil et composition de la commission

Tarcise Genoud salue les personnes présentes et leur souhaite la bienvenue à Grimentz. Il présente l'ordre du jour qui est accepté par tous.

### 3) Composition de la commission

#### a) Renforcement de la commission

A reprendre plus tard en fonction des besoins.

#### b) Division des tâches en sous-commissions

A reprendre plus tard en fonction des besoins.

#### 4) Travail de la commission

##### a) Effectifs de la voirie dans chaque commune

Grimentz : 2.75 postes et chômeurs ponctuellement.

Ayer : 3 employés forment la base qui est renforcée par un 4<sup>ème</sup> engagé à l'heure (engagé tout l'hiver). Des étudiants sont régulièrement engagés en été. Une exigence de la commune est qu'un employé habite sur le bas de la commune, un autre à Ayer et le dernier à Zinal.

Chandolin : 2 employés à plein temps et ½ poste partagé avec la SD.

St-Jean : 1 plein temps, 1 temps partiel et jusqu'à peu, ½ employé partagé avec la SD. La commune de St-Jean souhaite engager un plein-temps et pouvoir partager le travail avec une autre commune. A réfléchir.

St-Luc : 3 personnes fixes, ½ payé par la commune mais qui effectue du travail pour la SD (entretien chemins,...). Personnes pour déblaiement de la neige payées à l'heure, 1 civiliste placé par la PC (payé CHF 5.- / jour), 3 à 5 étudiants pour les foins (2 à 6 semaines / an). Niouc s'organise avec la société du village.

Vissoie : 1 personne à 100 % pour voirie, engagé sur les bases de l'Etat. 1 personne à 100 % entre la piscine, la patinoire, la voirie => 200 %.

Les membres de la commission proposent que les effectifs (environ 15 équivalent plein-temps) actuellement restent tout en rationalisant le travail à effectuer.

Rationalisations possibles : gestion piscine (entretien), entretien des chemins pédestres (redistribution des rôles entre SD et commune), fauchages à réorganiser, meilleure gestion des congés, heures supplémentaires, mise en valeur des compétences des employés actuels (menuisiers, maçons, mécanicien agricole,...),...

##### b) Effectifs et types de véhicules

Grimentz : Trax (neuf en 2007), Terratrac, Lindner, bus.

Vissoie : Terratrac

St-Luc : Terratrac, bus, tracteur Aebi

Ayer : 1 Trax et un 2<sup>ème</sup> loué, Unimog, bus, TT

St-jean : Terratrac, bus, jeep, grande génératrice 380 sur roues

Chandolin : bus, tracteur.

Déneigement : Tous s'occupent de déblayer leur réseau seul, hormis Ayer qui fait appel à l'entreprise Melly.

##### c) Localisation et spécificités actuelles

Vissoie : le local situé sous le pont contient tout le matériel. Olivier Florey voit ses employés pratiquement tous les jours.

St-Luc : les locaux sont regroupés depuis l'automne, sous la menuiserie. Tout est concentré là hormis quelques outils courants disponibles ailleurs. Patrick Salamin rencontre ses employés lors de séances mensuelles.

Ayer : le local principal est situé à Ayer, deux véhicules restent à Zinal. Georges Vianin voit ses employés en général le lundi matin.

St-Jean : 1 dépôt à Mayoux et 1 à la décharge. Les deux conseillers responsables de la voirie essaient d'établir des programmes de travail pour deux semaines.

Chandolin : 1 local à l'entrée de Chandolin, bien organisé. René Epiney voit ses employés pratiquement tous les jours.

Grimentz : les deux conseillers responsables de la voirie rencontrent les employés en général une fois par semaine pour faire le point sur les travaux faits et à faire.

Tous reconnaissent être en contact avec leurs employés très souvent par téléphone.

Il est également reconnu que la disparité des marques de véhicules, de machines, de fournisseurs (sel, gravier,...) complique la réorganisation et la création éventuelle d'un garage agricole (point à réfléchir).

Actuellement, dans la plupart des communes, il n'y a pas de réelle hiérarchie entre les employés même si l'un (en général le plus ancien) fait le planning et est le répondant du conseiller.

Ce n'est pas au futur conseiller en charge des travaux publics de s'occuper de gérer les 15 employés. Il s'agira de trouver la bonne personne (promotion interne ou personne externe ?) qui devra passer du temps à prendre connaissance de toutes les spécificités (réseau eau, routes,...) et établir la planification des travaux.

Une centralisation en un seul lieu n'est pas envisagée. Les cellules dans chaque village, le service de proximité sont indispensables.

Au terme de la discussion, il est décidé de ressortir (pas urgent) les frais d'entretien des véhicules communaux et faire l'inventaire plus précis des véhicules, machines, outils à disposition.

#### **d) Organisation des navettes Anniviers**

Point traité par la commission des bus navettes.

### **5) Dicastère**

Le futur dicastère de la voirie comptera également les employés de la STEP. La commission environnement – qui a intégré Dominique Barmaz – en discutera avec lui afin d'envisager une meilleure répartition des travaux.

Pour le PV : Martine Antonier